

[Français]

L'ADMINISTRATION DU GOUVERNEMENT

ON DEMANDE OÙ EN SONT LES DISCUSSIONS AVEC LE QUÉBEC SUR L'ÉTABLISSEMENT DE PROJETS DE DÉCENTRALISATION À SHERBROOKE

M. Irénée Pelletier (Sherbrooke): Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre. En octobre dernier, le gouvernement canadien annonçait la décentralisation de plusieurs ministères fédéraux vers les provinces, poursuivant ainsi le programme de décentralisation commencé il y a plus de cinq ans. Le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre à quel stade en sont les discussions avec le gouvernement du Québec en ce qui a trait à l'implantation de certains projets de décentralisation au niveau de la province et plus spécialement de la section de la cartographie du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à Sherbrooke, si les négociations sont à la veille d'aboutir à un accord et, le cas échéant, quand on peut espérer que les travaux commenceront?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, je crains qu'il ne soit trop tôt pour parler d'un accord qui serait à la veille de se conclure entre les deux gouvernements. La proposition du gouvernement fédéral est ferme, je crois qu'on peut déceler un certain fléchissement de la part du gouvernement québécois. Je crois que le premier ministre Lévesque a dit publiquement qu'il était prêt à apporter certains amendements à la loi sur la langue officielle. Il semblerait, monsieur le président, qu'en plus de l'aspect «libertés civiles» et «liberté de choix», qui est troublant dans la loi, le gouvernement péquiste commence à reconnaître les inconvénients économiques de cette loi, et qu'il serait prêt à introduire un peu de flexibilité dans les modifications à y apporter. Mais je ne peux pas parler d'accords qui soient à la veille d'être conclus pour le moment.

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

LES PRÊTS CONSENTIS AU CHILI PAR LES BANQUES À CHARTE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): En l'absence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, j'adresserai ma question au premier ministre. Un certain nombre de Canadiens, y compris des membres de nos Églises, s'inquiètent de voir que quatre au moins de nos banques à charte investissent au Chili. L'archevêque de l'Église anglicane du Canada a résumé leur position en disant: «Ces prêts favorisent le régime totalitaire et inhumain du Chili et ces banques ont désormais intérêt à le maintenir au pouvoir.» Le gouvernement a-t-il demandé aux banques à charte de cesser de prêter de l'argent au Chili, et sinon, songe-t-il à le faire?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je ne suis au courant d'aucune démarche en ce sens. Je vais me renseigner.

Questions orales

LA SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS

LE PRÉSUMÉ OCTROI DE PRÊTS AU CHILI—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): J'ai une question supplémentaire que je pose au ministre de l'Industrie et du Commerce. Il y a quelques semaines, aux Nations-Unies, le Canada a blâmé le Chili de ne pas respecter les droits de l'homme. Par ailleurs un cadre de la Banque de Montréal aurait déclaré: «La Société pour l'expansion des exportations garanti sans le moindre scrupule les prêts bancaires octroyés au Chili.» Le ministre voudrait-il expliquer cette contradiction et faire en sorte que la moralité que le gouvernement prêche en paroles se traduise dans sa politique commerciale.

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Il y a lieu de considérer deux choses. D'abord il ne nous appartient pas de juger des attitudes morales d'un pays. L'autre chose concerne la solvabilité; si nous voulons prêter de l'argent à un pays, il faut d'abord juger de sa solvabilité.

* * *

L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

L'OPPORTUNITÉ DU DÉPÔT DES PRÉVISIONS ET DES DONNÉES CONCERNANT LE RENDEMENT LORS DE L'ÉTUDE DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au vice-premier ministre. Elle concerne le rapport de la Commission Lambert et notamment la recommandation formulée à la page 23, où l'on demande que les prévisions des programmes s'étalant sur plusieurs années, les études de rentabilité ou les données concernant le rendement utilisées par le Conseil du Trésor soient publiées afin que le comité puisse s'en servir au moment d'examiner les prévisions budgétaires. Lorsque le budget principal des dépenses sera déposé en février, le vice-premier ministre pourrait-il déposer en même temps les documents en question afin que les comités chargés d'étudier les prévisions budgétaires puissent les consulter pour vérifier notamment la diminution du nombre de crédits au fil des ans.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Oui, monsieur l'Orateur, je vais réfléchir à cette proposition et je serais très heureux d'accéder à la demande du député, si c'est possible.

DEMANDE DE DÉBAT AVANT LE RAPPORT DÉFINITIF DE LA COMMISSION LAMBERT ET DE RENVOI DU RAPPORT AU COMITÉ

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Je remercie le vice-premier ministre de cette réponse directe. La Commission Lambert a déposé la semaine dernière un rapport provisoire; elle n'a pas terminé ses travaux. Avant que le rapport définitif ne soit déposé, l'honorable représentant envisage-t-il de fixer un délai pour un débat spécial afin que la Commission connaisse l'opinion des députés lorsqu'elle examinera la question du renforcement de la surveillance parlementaire sur le budget des dépenses? Dans l'intervalle, le gouvernement compte-t-il renvoyer le rapport intérimaire au comité permanent de la procédure et de l'organisation et s'engager à lui renvoyer également le rapport définitif afin qu'il examine les recommandations concernant le contrôle exercé par le Parlement en fonction de notre Règlement qui, et je suppose que le leader du